

Le Pipeline 10

Bulletin d'information du Pipeline Saint-Laurent – mai 2013

Début de l'exploitation

LAB BALL

Le Pipeline Saint-Laurent est officiellement en exploitation depuis le début de l'année. La conduite de 250 km achemine désormais de façon continue des produits pétroliers raffinés vers la grande région de Montréal à partir de la raffinerie Jean-Gaulin à Lévis.

C'est l'aboutissement d'un an et demi de travaux de construction et de nombreuses démarches qui ont débuté dès 2005.

La mise en service ne signifie toutefois pas la fin de notre collaboration avec les propriétaires et les collectivités concernées. Pipeline Saint-Laurent demeurera à votre écoute et continuera de respecter tous ses engagements.





Fonds d'aménagement forestier

Le nouveau Fonds d'aménagement forestier durable Pipeline Saint-Laurent permettra aux propriétaires forestiers touchés par le passage du pipeline de bénéficier d'un soutien financier pour aménager leurs boisés dès cette année. Ce Fonds est doté d'un budget de 1,5 M \$ sur 5 ans.

La somme accordée aux propriétaires concernés sera déterminée en fonction de la longueur du pipeline présent sur la portion boisée de leur propriété et de la nature des travaux d'aménagement forestier qui y seront réalisés. Un montant pouvant atteindre 15 \$ par mètre linéaire de pipeline pourra être versé sur cinq ans. Pour plus de renseignements, les propriétaires concernés peuvent communiquer avec le Syndicat des producteurs de bois du Centre-du-Québec, responsable de l'administration du Fonds, au

Suivi de la remise en état des terrains

Dès le début du printemps, une vérification complète de l'état de l'emprise sera réalisée. Advenant une situation anormale, des corrections seront apportées conformément aux ententes conclues avec les propriétaires. Tous ces travaux seront complétés d'ici la fin de l'été prochain. Normalement, si des travaux sont requis, nous communiquerons avec les propriétaires des terrains concernés pour les en aviser.

notre énergie

à **votre** service

819 697-2922.

<u>Le Pipeline</u>

Suivi des rendements agricoles

L'une des conditions du décret gouvernemental stipule que nous devons procéder à un suivi du rendement des terres agricoles touchées par le passage du pipeline. A cet effet, des représentants de Groupe Conseil UDA ont été mandatés pour procéder à un échantillonnage des cultures le long des 250 km du tracé de Pipeline Saint-Laurent, conformément au programme de suivi soumis et accepté par le MDDEFP. Ce suivi débutera dès cette année et se poursuivra pendant 5 ans.



Plan de mesures d'urgence

Toutes les municipalités traversées par le pipeline ont été rencontrées et ont reçu le plan de mesures d'urgence spécifique à leur territoire. De plus, les représentants des municipalités peuvent en tout temps compter sur la collaboration de Pipeline Saint-Laurent afin d'assurer l'efficacité de ce plan. À cet effet, de la formation et des exercices de simulation seront réalisés à chaque année dans les différentes régions concernées.

Toute situation anormale peut être signalée 24 heures sur 24 au 1 877 323-0363.



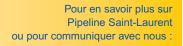
Nous vous invitons à communiquer avec nous avant d'entreprendre des travaux de construction ou d'excavation à proximité du pipeline. Certaines activités, comme des aménagements de chemins, de fossés, de drainage ou de clôtures requièrent que des autorisations préalables soient données par Pipeline Saint-Laurent. Dans le doute, mieux vaut vérifier!

Les représentants des municipalités peuvent également nous contacter en tout temps avant de procéder à l'émission de permis pour des travaux à proximité du pipeline.

Quelle que soit la raison de votre appel, qu'il s'agisse d'une urgence ou d'une demande d'autorisation de travaux, n'hésitez jamais à nous appeler 24 heures sur 24.

1 877 323-0363

Veuillez prendre note qu'un délai de trois jours ouvrables est prévu pour que l'entreprise puisse donner son autorisation aux demandes de travaux par le propriétaire. Cependant, pour certain cas exceptionnels, ce délai pourrait être plus important.





Mise en place des nouveaux comités de liaison

Tout comme lors de la construction, trois comités de liaison régionaux seront créés le long du tracé du pipeline afin de discuter des enjeux reliés à l'exploitation de la conduite.

Nous envisageons que les comités soient composés de représentants de plusieurs ministères, de l'UPA, des MRC, de propriétaires ainsi que de délégués de notre entreprise.

Les comités couvriraient les territoires suivants :

- Chaudière-Appalaches (Lévis et MRC Lotbinière)
- Centre-du-Québec
 (MRC Érable, Arthabaska,
 Nicolet-Yamaska et Drummond),
- Montérégie-Est
 (MRC Les Maskoutains, La Vallée-du-Richelieu, Marguerite d'Youville et Longueuil)

Chaque comité de liaison tiendrait une réunion par année.

Vous êtes intéressé(e) à faire partie de ces comités?

Nous vous invitons à nous nous le faire savoir par écrit à notre adresse courriel info@pipelinesaintlaurent.ca ou encore en composant le 1 877 323-0363 avant le 21 juin prochain.

www.pipelinesaintlaurent.ca info@pipelinesaintlaurent.ca Ligne info 1 877 323-0363

Pipeline Saint-Laurent 2200, avenue McGill College Montréal, QC H3A 3L3